

AR Prefecture

083-218300093-20190425-DEL2019042520-BF  
Reçu le 06/05/2019

REPUBLIQUE FRANÇAISE

<b>Numéro SIRET</b> <b>21830009300083</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>COMMUNE dont la population est de 3500 habitants</b> <b>et plus COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL</b>
--	---

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAINT  
CYR**SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 4 (1)

**Compte administratif**

BUDGET : PORT DE BANDOL (2)

**ANNEE 2018**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

**I - Informations générales**

Modalités de vote du budget 4

**II - Présentation générale du compte administratif**

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

**III - Vote du compte administratif**

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

**IV - Annexes****A - Eléments du bilan**

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 21

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 22

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 23

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 24

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 25

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 26

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

**B - Engagements hors bilan**

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

**C - Autres éléments d'informations**

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 27

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

**D - Arrêté et signatures**

D - Arrêté et signatures 28

**COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL - PORT DE BANDOL - CA - 2018**  
**AR Prefecture**

083-21830003-20190423-DEL2019042320-BF  
Reçu le 06/05/2019

(1) Ces états sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

AR Prefecture

083-218300093-20190425-DEL201904252018  
Reçu le 06/05/2019**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

## II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VII D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	417 717,77	G	700 048,04	G-A	282 330,27
	Section d'investissement	B	212 428,24	H	269 056,79	H-B	56 628,55

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 132 607,90 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	896 849,57 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	630 146,01	Q= G+H+I+J	2 998 562,30	=Q-P	2 368 416,29

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	224 184,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	224 184,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	417 717,77	= G+I+K	1 832 655,94	1 414 938,17	
	Section d'investissement	= B+D+F	436 612,24	= H+J+L	1 165 906,36	729 294,12	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	854 330,01	= G+H+I+J+K+L	2 998 562,30	2 144 232,29	

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	224 184,00	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

## AR Prefecture

083-21 Reçu	Chap le 06/	0093-20190425-DEL20190425-01-BF 05/2019	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
			15 Subventions d'investissement	0,00	0,00
			16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
			18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
			20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
			21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
			22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
			23 Immobilisations en cours	224 184,00	0,00
			26 Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
			27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

**II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**II**

**SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES**

**A2**

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	180 327,00	22 314,31	0,00	0,00	158 012,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	85 509,00	85 509,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>265 836,00</b>	<b>107 823,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158 012,69</b>
66	Charges financières	40 521,00	40 520,14	0,00	0,00	0,86
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	317,53	0,00	0,00	7 682,47
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>314 357,00</b>	<b>148 660,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>165 696,02</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 252 347,90				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	269 057,00	269 056,79			0,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 521 404,90</b>	<b>269 056,79</b>			<b>1 252 348,11</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 835 761,90</b>	<b>417 717,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 418 044,13</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	662 000,00	658 897,07	0,00	0,00	3 102,93
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>662 000,00</b>	<b>658 897,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 102,93</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>662 000,00</b>	<b>658 897,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 102,93</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	41 154,00	41 150,97			3,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>41 154,00</b>	<b>41 150,97</b>			<b>3,03</b>
<b>TOTAL</b>		<b>703 154,00</b>	<b>700 048,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 105,96</b>
<b>Pour information</b>		<b>1 132 607,90</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.



AR Prefecture

083-01 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts sur le plan de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	22 314,31		22 314,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	85 509,00		85 509,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	40 520,14	0,00	40 520,14
67	Charges exceptionnelles	317,53	0,00	317,53
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	269 056,79	269 056,79
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>148 660,98</b>	<b>269 056,79</b>	<b>417 717,77</b>

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

417 717,77

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	22 094,84	22 094,84
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		19 056,13	19 056,13
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	149 139,24	0,00	149 139,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	13 087,20	0,00	13 087,20
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	9 050,83	0,00	9 050,83
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>171 277,27</b>	<b>41 150,97</b>	<b>212 428,24</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE

212 428,24

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**II**

**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**B2**

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	658 897,07		658 897,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	22 094,84	22 094,84
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	19 056,13	19 056,13
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>658 897,07</b>	<b>41 150,97</b>	<b>700 048,04</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>1 132 607,90</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 832 655,94</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		269 056,79	269 056,79
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>269 056,79</b>	<b>269 056,79</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>896 849,57</b>
---	-------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 165 906,36</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>180 327,00</b>	<b>22 314,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158 012,69</b>
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	108 065,00	4 800,77	0,00	0,00	103 264,23
61523	Entretien, réparations réseaux	1 935,00	1 934,56	0,00	0,00	0,44
6161	Multirisques	1 100,00	530,00	0,00	0,00	570,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6228	Divers	41 300,00	864,00	0,00	0,00	40 436,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	1 257,98	0,00	0,00	8 742,02
6287	Remboursements de frais	12 927,00	12 927,00	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>85 509,00</b>	<b>85 509,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	85 509,00	85 509,00	0,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>265 836,00</b>	<b>107 823,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158 012,69</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>40 521,00</b>	<b>40 520,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,86</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	43 592,41	43 591,55	0,00	0,00	0,86
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 071,41	-3 071,41	0,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>8 000,00</b>	<b>317,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 682,47</b>
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	8 000,00	317,53	0,00	0,00	7 682,47
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>314 357,00</b>	<b>148 660,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>165 696,02</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>1 252 347,90</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</b>	<b>269 057,00</b>	<b>269 056,79</b>			<b>0,21</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	269 057,00	269 056,79			0,21
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 521 404,90</b>	<b>269 056,79</b>			<b>1 252 348,11</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 521 404,90</b>	<b>269 056,79</b>			<b>1 252 348,11</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 835 761,90</b>	<b>417 717,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 418 044,13</b>
<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	21 958,44
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	25 029,85
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-3 071,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

**III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES**

III

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	662 000,00	658 897,07	0,00	0,00	3 102,93
757	Redevances des fermiers, concession..	610 000,00	608 780,00	0,00	0,00	1 220,00
7588	Autres	52 000,00	50 117,07	0,00	0,00	1 882,93
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>662 000,00</b>	<b>658 897,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 102,93</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>662 000,00</b>	<b>658 897,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 102,93</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	41 154,00	41 150,97			3,03
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	22 097,87	22 094,84			3,03
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	19 056,13	19 056,13			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>41 154,00</b>	<b>41 150,97</b>			<b>3,03</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>703 154,00</b>	<b>700 048,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 105,96</b>
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>1 132 607,90</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>470 000,00</b>	<b>13 087,20</b>	<b>0,00</b>	<b>456 912,80</b>
2031	Frais d'études	470 000,00	13 087,20	0,00	456 912,80
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 000,00</b>
2153	Installations à caractère spécifique	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>3 007 960,47</b>	<b>9 050,83</b>	<b>224 184,00</b>	<b>2 774 725,64</b>
2313	Constructions	622 677,47	9 050,83	224 184,00	389 442,64
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 385 283,00	0,00	0,00	2 385 283,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 727 960,47</b>	<b>22 138,03</b>	<b>224 184,00</b>	<b>3 481 638,44</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>149 140,00</b>	<b>149 139,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,76</b>
1641	Emprunts en euros	149 140,00	149 139,24	0,00	0,76
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>149 140,00</b>	<b>149 139,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,76</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>3 877 100,47</b>	<b>171 277,27</b>	<b>224 184,00</b>	<b>3 481 639,20</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</b>	<b>41 154,00</b>	<b>41 150,97</b>		<b>3,03</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur(6)</b>	<b>41 154,00</b>	<b>41 150,97</b>		<b>3,03</b>
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	6 136,00	6 135,56		0,44
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	8 048,00	8 047,51		0,49
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	4 556,00	4 555,31		0,69
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	995,00	994,68		0,32
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	685,00	684,84		0,16
13918	Autres subventions d'équipement	1 677,00	1 676,94		0,06
145	Amortissements dérogatoires	19 057,00	19 056,13		0,87
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>41 154,00</b>	<b>41 150,97</b>		<b>3,03</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>3 918 254,47</b>	<b>212 428,24</b>	<b>224 184,00</b>	<b>3 481 642,23</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500 000,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	1 252 347,90			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	269 057,00	269 056,79		0,21
28153	Installations à caractère spécifique	269 057,00	269 056,79		0,21
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>1 521 404,90</b>	<b>269 056,79</b>		<b>1 252 348,11</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 521 404,90</b>	<b>269 056,79</b>		<b>1 252 348,11</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>3 021 404,90</b>	<b>269 056,79</b>	<b>0,00</b>	<b>2 752 348,11</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>896 849,57</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

AR Prefecture

083-218300093-20190425-DEL2019042520 BF  
Reçu le 06/05/2019**III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					2 264 889,64									
1641 Emprunts en euros (total)					2 264 889,64									
A1009213	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2009	20/07/2009	25/07/2010	850 000,00	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	4,300		A	P	O	A-1
A1010245	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2010	25/12/2010	25/01/2011	500 000,00	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,400		A	P	O	A-1
MIS170590EUR	DEXIA CL	01/01/2002	01/01/2002	01/01/2003	614 889,64	V	(Euribor 12 M-Floor -0.13 sur Euribor 12 M) + 0.13	3,480	3,530		A	P	O	A-1
MON270846EUR	SFIL CAFFIL	17/09/2010	17/09/2010	01/01/2011	300 000,00	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,340		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									

**COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL - PORT DE BANDOL - CA - 2018**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>2 264 889,64</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		962 594,75					149 139,24	43 591,55	0,00	21 958,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		962 594,75					149 139,24	43 591,55	0,00	21 958,44
A1009213	N	0,00	A-1	405 246,69	5,57	F	Taux fixe à 4.3 %	4,290	58 136,79	19 925,49	0,00	7 502,69
A1010245	N	0,00	A-1	256 592,23	6,07	F	Taux fixe à 3.4 %	3,390	31 991,47	9 811,85	0,00	8 118,30
MIS170590EUR	N	0,00	A-1	97 807,78	1,00	F	Taux fixe à 4.8 %	4,790	45 439,14	6 875,85	0,00	4 681,73
MON270846EUR	N	0,00	A-1	202 948,05	11,75	F	Taux fixe à 3.3 %	3,290	13 571,84	6 978,36	0,00	1 655,72
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>962 594,75</b>					<b>149 139,24</b>	<b>43 591,55</b>	<b>0,00</b>	<b>21 958,44</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

## COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL - PORT DE BANDOL - CA - 2018

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	962 594,75	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

AR Prefecture

083-218300093-20190425-DEL2019042520-BF  
Reçu le 06/05/2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	13/10/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 FRAIS D'ETUDES	5	13/10/2016
L	2032 FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	13/10/2016
L	2033 FRAIS D'INSERTION	5	13/10/2016
L	205 CONCESSIONS BREVETES LICENCES MARQUES LOGICIELS	2	13/10/2016
L	208 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	13/10/2016
L	2131 BATIMENTS	50	13/10/2016
L	2135 INSTALLATIONS GENERALES	15	13/10/2016
L	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	40	13/10/2016
L	2151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	15	13/10/2016
L	2153 INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	10	13/10/2016
L	2154 MATERIEL INDUSTRIEL	10	13/10/2016
L	2155 OUTILLAGE INDUSTRIEL	5	13/10/2016
L	2157 AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	10	13/10/2016
L	2181 INSTALLATIONS GENERALES AMENAGEMENTS DIVERS	15	13/10/2016
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT VEHICULES LEGERS MOTOCYCLETES	8	13/10/2016
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT VEHICULES UTILITAIRES LOURDS	10	13/10/2016
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	13/10/2016
L	2184 MOBILIER	10	13/10/2016
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	13/10/2016

AR Prefecture

083-218300093-20190425-DEL2019042520-BF  
Reçu le 06/05/2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>171 237,00</b>	<b>171 234,08</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>149 140,00</b>	<b>149 139,24</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	149 140,00	149 139,24
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>22 097,00</b>	<b>22 094,84</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	22 097,00	22 094,84
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>171 234,08</b>	<b>224 184,00</b>	<b>0,00</b>	<b>395 418,08</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 521 404,90</b>	<b>III 269 056,79</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>1 521 404,90</b>	<b>269 056,79</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	269 057,00	269 056,79
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 252 347,90	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>269 056,79</b>	<b>0,00</b>	<b>896 849,57</b>	<b>0,00</b>	<b>1 165 906,36</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 395 418,08</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 1 165 906,36</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3) 770 488,28</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

**A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
19/06/2018	REALISATION PLAN TOPO ALTIMETRIQUE CAPITAINEE PARKINGS AIRE DE CARENAGE	4 560,00	0,00	40
19/06/2018	AO PRESTATIONS DE MAITRISE D'OEUVRE POUR EXTENSION ET REHABILITATION CAPITAINEE	1 196,83	0,00	40
21/12/2018	DETECTION ET REPERAGE DES RESEAUX PLAN TOPOGRAPHIQUE ET ALTIMETRIQUE PANNE A ET B	10 447,20	0,00	40
21/12/2018	INSPECTION DU QUAI DU DEBARCADERE RICARD	2 640,00	0,00	40
21/12/2018	PRELEVEMENT ET ANALYSE ENROBES POUR DIAGNOSTIC AMIANTE ET HAP CAPITAINEE	2 574,00	0,00	40
21/12/2018	MISSION ASSISTANCE SECURITE ET ACCESSIBILITE HANDICAPEE	720,00	0,00	40
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>22 138,03</b>	<b>0,00</b>	

**A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

AR Prefecture

083-218300093-20190425-DEL2019042520-BF  
Reçu le 06/05/2019

IV - ANNEXES

IV

~~AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS~~ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT  
EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

## C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ATTACHE TERRITORIAL	A	4	54 750,00
INGENIEUR TERRITORIAL	A	1	14 990,00
AGENT DE MAÎTRISE	C	1	6 527,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4	9 242,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	A C	10	85 509,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

AR Prefecture

083-218300093-20190425-DEL2019042520-BF  
Reçu le 06/05/2019

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents : 20  
 Nombre de suffrages exprimés : 21  
 VOTES :  
 Pour : 17  
 Contre : 3  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 19/04/2019

Présenté par (1) le maire, Jean-Paul JOSEPH,  
 A Bandol le 25/04/2019  
 (1) le maire, Jean-Paul JOSEPH,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A Bandol, le 25/04/2019  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AYMES Elodie	
BERTONCINI Franck	
BERTONIRI Pascale	
BOCQUET Gérard	
BONNEFOY Eric	
BOURGEOIS Ginette	
BOURON Valérie	
CAPARROS Michel	
CECCALDI Michel	
CHOREL Jean-Pierre	
FREANI Laurent	
GARCIA Antoine	
GARZA Alice	
GONCALVES Manuela	
HECQ Jeanne	
JOSEPH Jean-Paul	
LENTILLON Christine	
MASSOT Aline	
MOUADDEL Anice	
NADJARIAN Marlène	
OSTEN Véronique	

AR Prefecture

083-218300093-20190425-DEL2019042520-BF  
Reçu le 06/05/2019

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

PALIX Christian	
POUCHKO Françoise	
REVEST Ségolène	
ROCHETEAU Philippe	
ROUX Christian	
SARKISSIAN Dalida	
VALERO Gérard	
VIVIER Christian	

Certifié exécutoire par (1) le maire, Jean-Paul JOSEPH, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.